



Ensemble

PS

Le journal des socialistes de Loire-Atlantique - N°238 - Jeudi 7 février 2013



MOBILISATION POUR L'EMPLOI

Contrat STX, Arcelor-Mittal, accord interprofessionnel pour l'emploi



Les socialistes mobilisés pour l'emploi, le mariage pour tous et la refondation de l'école

La commande exceptionnelle d'un paquebot pour les chantiers de l'Atlantique, obtenue en décembre dernier, a été une excellente nouvelle pour ses salariés et sous-traitants. L'implication du gouvernement de Jean-Marc Ayrault a été décisive pour atteindre ce résultat. Cette mobilisation est révélatrice de l'action des socialistes qui se battent pour l'emploi et le redressement industriel. Nous sommes aujourd'hui dans l'action.

En effet, le gouvernement lutte contre le chômage avec plusieurs mesures à la clé. Je pense aux 150 000 emplois d'avenir lancés à l'automne et qui offrent une 1ère expérience professionnelle aux 16-25 ans sans formation. En décembre a été créée la Banque publique d'investissement pour soutenir les projets des entrepreneurs et des salariés des PME et TPE. Il s'agit de développer les entreprises petites et moyennes qui sont le vivier de notre tissu économique.

Le 1^{er} janvier 2013 ont été lancés les contrats de génération. Ils permettront l'embauche de jeunes en CDI et le maintien dans l'emploi des salariés de plus de 50 ans, avec entre eux une transmission de compétences. Cette année est également mis sur pied le pacte de compétitivité dont le crédit d'impôt pour les entreprises est la mesure phare. Cela valorisera nos produits et l'emploi face à la concurrence internationale.

L'objectif du gouvernement est d'inverser la courbe du chômage. En décembre, il s'est stabilisé après une longue période de hausse : c'est un encouragement à poursuivre notre politique.

Les socialistes sont également mobilisés pour que le mariage pour tous devienne une réalité dans notre pays. Il faut sans cesse répéter que le mariage ouvert aux couples de même sexe illustre bien la devise de la République. Il illustre la liberté de se choisir, la liberté de

décider de vivre ensemble. Enfin, nous disons aussi qu'il y a dans cet acte une démarche de fraternité parce qu'aucune différence ne peut servir de prétextes à des discriminations de l'État. Le mariage pour tous est aussi une formidable avancée pour la protection des enfants. Face aux mensonges, aux peurs, à l'hypocrisie, face à une droite qui se rapproche tous les jours un peu plus de l'extrême droite, nous devons être fiers du combat que nous menons pour l'égalité et l'obtention de nouveaux droits.

La société bouge, les couples évoluent, la famille existe sous des formes diverses : La République doit reconnaître cela. Le candidat Hollande l'avait promis, avec les socialistes, le Président le fera.

Enfin, parce que nous avons fait de la jeunesse et de l'éducation une priorité, les socialistes doivent être mobilisés pour démontrer que le gouvernement agit pour la réussite de tous les enfants. Création de 60 000 postes dans l'Éducation Nationale, revalorisation du métier d'enseignant, relance de la scolarisation des enfants de moins de trois ans, lutte contre le décrochage scolaire, réforme des rythmes scolaires, voilà autant d'engagements de François Hollande qui sont aujourd'hui mis en oeuvre. Car refonder l'école de la République et refonder la République par l'école, c'est un seul même combat.



Fabrice ROUSSEL
Premier secrétaire fédéral

Le nouveau bureau fédéral

Le 14 janvier, le Conseil fédéral a adopté la composition suivante du bureau fédéral :

■ PREMIER SECRÉTAIRE FÉDÉRAL :

- Fabrice Roussel

■ PÔLE « RÉUSSIR LE CHANGEMENT »

animé par Vincent Besseau

- Réussite du changement : Johanna Rolland
- Forum des Tanneurs : Émilie Binois
- Ateliers du changement et PS numérique : Vincent Besseau

■ PÔLE « ÉCHÉANCES LOCALES ET EUROPE »

animé par Éric Thouzeau

- Élections : Thomas Quéro
- Europe : Karine Daniel
- Renouveau, parité, diversité : Adeline L'Honen
- Projet de territoires : Jérôme Puybareau
- Relations avec les partenaires de gauche : Éric Thouzeau

■ PÔLE « RENOUVELLEMENT DES IDÉES »

animé par Bertrand Affilé

- Transition écologique : Vincent Grenier
- Conventions fédérales et prospective : Bertrand Affilé
- Relations Nord-Sud : Ina Sy

■ PÔLE « S'OUVRIRE ET MOBILISER LA SOCIÉTÉ »

animé par Olivier Ardoin et Jimmy Scrémin

- Questions sociales, emploi : Elsa Régent
- Secteur associatif : Sylvie Poupard Gardé
- Économie, industrie : Olivier Ardoin
- Relations avec les partenaires économiques : Hélène Challier
- Culture et médias : Jimmy Scrémin
- Égalité réelle : Émilie Mottier
- Libertés publiques, justice et droits humains : Violaine Lucas
- Services publics : Sophie de Saint Amour
- Droits des femmes : Anne Durand
- Laïcité : Hervé Braire

■ PÔLE « VIE DU PARTI »

animé par Benjamin Baudry

- Développement et organisation du parti : Patrick Mareschal
- Adhésions : Denis Tallédec
- Trésorier : Benjamin Baudry
- Sections : Olivier Chateau
- Communication interne : Xavier Perrin
- Communication externe : Pierre-Yves Legrand
- Rénovation du Parti : Chloé Le Bail
- Formation : Ingrid Chesneau

Un accord pour l'emploi

Un accord sur la sécurisation de l'emploi a été conclu le 11 janvier. Il est agréé par 3 syndicats (CFDT, CFTC, CFE-CGC) et par les organisations patronales : MEDEF, CGPME et UPA (Union professionnelle artisanale). Il est historique car il faut remonter à l'accord national interprofessionnel de 1969 pour lui trouver un équivalent. Cet accord illustre la méthode du gouvernement qui fait confiance au dialogue social pour atteindre ses objectifs.

Il donne aux entreprises des possibilités d'adaptation et offre aux salariés une sécurisation et des droits nouveaux.

1 - AIDER LE MAINTIEN DANS L'EMPLOI

1-1 Le temps de travail et le salaire pourront être temporairement adaptés par des accords négociés. Des conditions sont posées : un accord majoritaire sur le respect des dispositions sociales, des efforts également demandés aux actionnaires et aux dirigeants, le partage des bénéfices gagnés grâce aux sacrifices consentis et des garanties pour les salariés qui refuseraient ces adaptations temporaires.

1-2 Le régime d'activité partielle, alternative aux licenciements, sera simplifié.

1-3 Le recours à la mobilité interne sera facilité et soumis à accord collectif.

2 - TRANSFORMATION DES PROCÉDURES DE LICENCIEMENTS COLLECTIFS

2-1 Elles devront se dérouler soit par un accord majoritaire valant plan de sauvegarde de l'emploi (PSE), soit par le dépôt du PSE à l'administration du Travail qui disposera de 3 semaines pour l'homologuer ou non.

2-2 C'est donc davantage de pouvoir donné aux représentants du personnel et à l'État qui avait été écarté en 1986 avec la suppression de l'autorisation administrative de licenciement.

2-3 La contrepartie est une meilleure sécurité juridique pour les employeurs. Une fois validée par l'un des deux dispositifs, elle donnera moins prise à contestation judiciaire. Les garanties individuelles des salariés en cas de licenciement sont maintenues.

3- LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ

3-1 Généralisation d'une couverture complémentaire santé à tous les salariés contre la moitié aujourd'hui.

3-2 La couverture santé est maintenue pour les demandeurs d'emploi pendant un an. Les droits restent acquis en cas de changement de situation professionnelle.



3-3 Les salariés qui retrouvent un emploi après une période de chômage conserveront leurs droits aux allocations non utilisées (système des droits rechargeables), qu'ils pourront percevoir en cas de nouvelle période de chômage.

4 - SÉCURISATION DES PARCOURS PROFESSIONNELS

4-1 Chaque salarié bénéficiera d'un compte personnel de formation tout au long de sa vie professionnelle, qu'il pourra utiliser lorsqu'il travaille ou en période de chômage.

4-2 Un droit à une période de mobilité sécurisée est créé : le salarié a la possibilité de découvrir un emploi dans une autre entreprise avec l'assurance de retrouver son poste d'origine.

4-3 Le recours au temps partiel sera mieux encadré, en termes de durée minimale et de rémunération des heures complémentaires.

4-4 L'accord vise à inciter à l'embauche en CDI en renchérissant le coût des CDD de courte durée : +3% sur les cotisations assurance chômage pour les contrats de moins d'un mois.

Un succès du dialogue social

Le Parti socialiste a salué l'accord sur la sécurisation de l'emploi survenu à l'issue d'un semestre de négociation : « cet accord, qui est avant tout un succès du dialogue social, porte des avancées majeures pour le monde du travail », indique le bureau national. « Il consolide la mobilisation générale pour l'emploi voulue par le Chef de l'État et le Gouvernement. La stratégie anti-chômage se trouve complétée et consolidée : au soutien à la croissance au cœur du pacte européen obtenu par la France, à l'action en faveur de l'investissement qui fonde la politique de compétitivité et la Banque publique d'investissement pour que les entreprises embauchent et innovent, à la politique active de l'emploi que concrétisent les emplois d'avenir, les contrats de génération et les moyens renforcés du Pôle emploi, s'ajoute l'indispensable levier de la sécurisation des parcours professionnels ».

Une commande record pour STX



Le 21 janvier, le Premier ministre Jean-Marc Ayrault était en visite aux chantiers STX à Saint-Nazaire.

Le chantier STX a décroché fin décembre une commande exceptionnelle : un paquebot de 2700 cabines, long de 360 mètres, large de 66 mètres, qui pourra transporter 8460 personnes dont 6360 passagers ! Une véritable ville flottante, commandée par l'armateur américano-norvégien Royal Caribbean, numéro 2 mondial de la croisière, avec une option pour un 2^e navire similaire, livrable en 2018.

Le contrat de tous les records : la construction représentera 10 millions d'heures de travail ; sa valeur s'élève à près d'un milliard d'euros ; c'est aussi la plus gros paquebot commandé aux chantiers de Saint-Nazaire, autant sur le plan financier que sur celui de la taille (le précédent record était de 340 m.) Début du chantier prévu en septembre pour une livraison au printemps 2016.

Ce navire est le 3^e d'une série, jusqu'alors construite par le chantier STX « cousin » de Turku en Finlande, qui a connu des difficultés pour boucler le financement.

Cette très bonne nouvelle pour l'industrie nazairienne et l'économie locale est intervenue alors que l'année 2013 s'annonçait difficile. Tout en lançant cette construction, STX va poursuivre sa réorganisation annoncée récemment pour conquérir de nouveaux marchés : navires technologiques, pétrole offshore, énergies marines et éoliennes où les chantiers nazairiens sont déjà engagés avec succès.

L'IMPLICATION DÉCISIVE DU GOUVERNEMENT

En avril 2012, STX avait perdu au bénéfice du chantier italien Fincantieri le contrat de construction de deux navires commandés par Viking River Cruises. Les leçons de cet échec douloureux ont été retenues par tous. Désormais, l'excellence de la proposition industrielle et du savoir-faire des salariés ne suffisent plus : le financement des commandes est aussi la clé des contrats. En effet, l'armateur n'apporte que 20 % du coût du navire, et c'est le chantier naval qui doit trouver le solde auprès d'un groupe de banques (les sommes nécessaires à la construction n'étant soldées qu'à la livraison du navire).

Depuis l'alternance politique, l'État - tragiquement absent lors de l'épisode Viking Cruises - a recommencé à suivre attentivement la situation de STX. À l'été, l'entreprise s'est mise en situation de répondre à toute opportunité de commande qui se présenterait.

Un pool réunissant 4 banques et le ministère des Finances à travers la COFACE (garantie des exportations) s'est constitué. « *Il y avait urgence et nous avons été soutenus par Bercy qui n'a pas perdu une minute* », souligne le directeur général de STX Laurent Castaing auprès du site spécialisé Mer et Marine.

Puis, au moment où STX s'est retrouvé en négociations avec Royal Caribbean, le Gouvernement est directement entré dans le jeu. Le Premier ministre Jean-Marc Ayrault a personnellement reçu les dirigeants de STX et de Royal Caribbean. Objectif : rassurer l'armateur sur la capacité à réunir le tour de table financier. « *Il n'y a bien sûr aucune subvention de la part de l'État français, mais il y a eu besoin de mobiliser très rapidement un pool bancaire public et privé* », précise Jean-Marc Ayrault.

STX et ses salariés ont touché les dividendes d'un travail de longue haleine du Gouvernement autour du financement de l'économie et particulièrement de l'industrie. Depuis que François Hollande a mis cette problématique sur la table au cours de la campagne présidentielle, la réflexion s'est traduite en actions. La Banque publique d'investissement, opérationnelle depuis janvier, est une première réponse. Dotée par l'État et la Caisse des Dépôts d'un capital de 42 milliards €, elle garantit le financement des petites et moyennes entreprises ainsi que des entreprises innovantes fragilisées.

Dans un deuxième temps, le travail conduit autour de la compétitivité, à l'occasion du rapport Gallois, a permis d'approfondir cette question. « *Dans le pacte national de compétitivité, il y a 35 mesures, dont la refonte complète du système d'aide à l'exportation* » rappelle Jean-Marc Ayrault. « *La balance commerciale française (hors énergie) doit redevenir positive en 2017* » fixe le Gouvernement. Pour cela, « *les dispositifs de financement export seront alignés sur les meilleures pratiques étrangères.* »



« Nous avons un vrai avenir industriel »

Le contrat signé par STX, s'il est une excellente nouvelle pour ses salariés et sous-traitants, est aussi un premier jalon pour le redressement industriel et économique du pays. En visite à Saint-Nazaire le 21 janvier, Jean-Marc Ayrault l'a ainsi mis en perspective : « *Le pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi est fondé sur un principe simple : la France doit faire le choix de la montée en gamme de son économie et d'abord de son industrie, c'est ainsi que nous pourrions conquérir de nouveaux marchés en Europe, et dans le monde.* »

Les travailleurs sont naturellement partie intégrante de la réflexion gouvernementale : « *Dans les phases intermédiaires, lorsque des réorganisations sont nécessaires, des mutations doivent être opérées : comment faire pour que les salariés ne soient pas les variables d'ajustement et que le licenciement soit évité ? Eh bien il y a d'autres méthodes, dans le cadre de la négociation, qui doivent permettre de préserver l'emploi, donner aux salariés la possibilité de se former, d'utiliser davantage le travail à temps partiel et en tout cas financé et payé* »

À travers ce contrat, le Premier ministre observe « *qu'une offre de qualité, alliant l'excellence technologique à un haut niveau de compétence, permet de rivaliser avec n'importe quel concurrent. Il faut stimuler l'innovation, dans toutes nos entreprises, elle doit irriguer toute leur production (...)* Oui, nous avons un vrai avenir industriel, si nous savons faire les choix, si nous savons aider là où il faut, et donc il faut aussi répondre à l'urgence. Innovation, investissement, structuration des filières, exportation, voilà quelques biais de ce pacte de compétitivité qui doit favoriser la montée en gamme, donc en qualité, de notre industrie. »



Questions à...

Marc Ménager, secrétaire du syndicat CFDT métallurgie de Saint-Nazaire, ancien secrétaire de la section syndicale STX, membre de la section de Guérande du Parti Socialiste

• QUEL ACCUEIL LES SALARIÉS ONT-ILS RÉSERVÉ À CETTE PRISE DE COMMANDE, ET COMMENT PERÇOIVENT-ILS L'INTERVENTION DE L'ÉTAT ACTIONNAIRE ?

Le 27 décembre, ce fut un grand « ouf » de soulagement car à cette date, il n'y avait aucune perspective de reprise pour des salariés déjà au chômage partiel. L'intervention de l'État avait été mise en doute après l'échec de l'affaire Viking en avril 2012. Sur ce dossier RCI, tout le monde reconnaît le travail réalisé par l'État dans des délais très courts.

• QUE PENSE-TU DES ORIENTATIONS DE DIVERSIFICATION DE STX ET DE LA CAPACITÉ DES SALARIÉS À S'ADAPTER ?

Le mono-produit est difficile à gérer car les variations de charges sont importantes et les conséquences désastreuses pour les salariés. La diversification dans les types de navires ou dans les nouveaux produits est possible car, par le passé, les salariés se sont déjà adaptés. Ils sauront encore le faire, à condition que leur avenir soit dessiné et que la formation accompagne les changements.

• COMMENT TENIR EN ATTENDANT LA REPRISE DE L'ACTIVITÉ ET QUELLES SOLIDARITÉS À METTRE ŒUVRE PAR RAPPORT AUX SOUS-TRAITANTS ?

Il faut inventorier les besoins pour les nouvelles fabrications et faire que 2013 soit une année de formation plutôt que de chômage. Tous les partenaires (publics et privés) doivent jouer leur rôle, car attention, quand l'activité repartira, la formation deviendra moins prioritaire.



Entouré des ministres Batho, Moscovici, Montebourg, et des présidents de la Région, du Département, de Nantes métropole et de la Carene, Jean-Marc Ayrault a posé la première pierre de la future usine d'éoliennes Alstom.



Soutien aux entreprises de la sous-traitance : la Région s'engage

Les neuf prochains mois vont être difficiles à passer pour de nombreuses entreprises sous-traitantes de STX. Avec la mise en œuvre de son dispositif « navale 2013 » (2 millions d'euros mobilisés), la collectivité Région organise son soutien à toute la filière. L'objectif est clair : alors que les perspectives à moyen terme sont bonnes, il faut impérativement préserver l'outil industriel et donc les compétences et l'emploi.

Le dispositif « navale 2013 » prévoit notamment l'accompagnement individuel des entreprises sur les questions de trésorerie, de formation des personnels et d'aides à la diversification. Il fait de la CCI, l'entrée unique pour les entreprises qui souhaitent faire le point sur leur situation et mieux connaître les aides auxquelles elles peuvent prétendre.

L'Agence foncière de Loire-Atlantique opérationnelle : l'intervention publique, au service de l'habitat accessible

La nouvelle Agence foncière créée en juillet 2012 par le Département et 22 intercommunalités procède à ses premières acquisitions foncières. De nouveaux quartiers d'habitation vont surgir d'ici quelques années sur ces terrains. Objectifs : y développer le logement accessible et limiter l'étalement urbain.



Sur le terrain SNCF de l'île de Nantes acquis par l'Agence foncière à la demande de Nantes Métropole, les travaux ont déjà commencé. Des logements seront construits à deux pas de l'Eléphant, en plein centre-ville.

• POURQUOI UNE AGENCE FONCIÈRE ?

Pour répondre à la pression foncière importante en Loire-Atlantique, territoire très dynamique. Avec près de 1 300 000 habitants et une progression annuelle de 1,1 % (plus du double de la moyenne nationale !), ce sont 13 500 habitants supplémentaires qu'il faut pouvoir loger chaque année, ainsi que des activités économiques et emplois nouveaux qu'il faut accueillir. Tout cela, en limitant la perte de foncier agricole (autour de 1 000 hectares artificialisés chaque année). Dans un marché immobilier qui se renchérit, il est du devoir des pouvoirs publics d'intervenir pour faciliter l'accession au logement à des prix décents.

• À QUOI SERT L'AGENCE FONCIÈRE ?

- acquisitions foncières - toujours à la demande des collectivités bénéficiaires - pour saisir les opportunités foncières et immobilières,
- portage de ces biens sur plusieurs années, le temps que les collectivités élaborent leur projet d'aménagement
- conseils techniques et juridiques sur l'intervention foncière (pré-emption, etc)
- aide à la négociation foncière.

• OBJECTIFS DE L'AGENCE FONCIÈRE :

- par la constitution de réserves, lutter contre la spéculation foncière et immobilière
- mettre en œuvre les prescriptions des SCOT et des PLU (densification, renouvellement urbain et mixité d'usages)
- limiter l'étalement urbain et la consommation des terres agricoles

• **L'AGENCE FONCIÈRE EST FINANCÉE** par le Département (1 M€/an) et la Caisse des Dépôts qui s'est engagée à prêter 43 M€ (sur un volume d'affaires estimé de 100 M€ sur cinq ans), en contrepartie de la construction de 25 % de logements sociaux sur les terrains ainsi acquis. Les collectivités qui sollicitent l'intervention de l'Agence foncière ne payent que les intérêts du portage du bien acheté. Elle est présidée par Philippe Grosvalet, président du Conseil général.

• TROIS ACQUISITIONS ONT ÉTÉ SIGNÉES EN 2012 :

- Le petit Séminaire de Guérande (Monument historique), ancien couvent des Ursulines
- Le terrain SNCF de la Prairie au Duc sur l'Île de Nantes
- Le site du Moulin-Boisseau à Carquefou

Une vingtaine de dossiers sont en cours d'étude et aboutiront en 2013.

Ces trois biens représentent 17,8 ha de terrain et 30 000 m² de bâti, soit une valeur de 17,4 millions € avec la TVA (avec un prêt de la Caisse des Dépôts de 12,73 M€). Ce foncier permettra la construction de 1 200 logements dont 300 logements sociaux, 60 000 m² d'activités économiques et 4 500 m² d'équipements publics.

• L'EXEMPLE DU MOULIN-BOISSEAU À CARQUEFOU



Ce site d'une emprise foncière de 11 ha, proche du centre-ville, est une ancienne plate-forme logistique du groupe Système U et comporte une très grande halle (près de 25 000m²) ainsi qu'un bâtiment de bureaux. À la demande de Nantes Métropole et de la Ville de Carquefou, ce bien a été acquis par l'Agence foncière en portage sur 6 ans, pour 7,3 millions €.

La réalisation d'une ZAC y est programmée, qui sera destinée à l'habitat et aux activités de loisirs. Plusieurs centaines de logements y seront construits, avec une part pour le logement social de 25 %, auxquels s'ajouteraient autant de logements « abordables ».

**« DANS UN MARCHÉ IMMOBILIER
QUI SE RENCHÉRIT, IL EST DU DEVOIR
DES POUVOIRS PUBLICS D'INTERVENIR
POUR FACILITER L'ACCESSION
AU LOGEMENT À DES PRIX DÉCENTS »**

L'acquisition du site du Moulin-Boisseau illustre les bénéfices qu'apporte une Agence foncière : elle rend possible la réalisation d'un aménagement urbain de grande ampleur ; elle soulage les collectivités du coût d'acquisition et d'immobilisation d'un bien onéreux ; elle permettra aux personnes et familles ayant des revenus modestes ou moyens de louer ou accéder à la propriété ; elle leur épargnera d'aller habiter à l'extérieur de l'agglomération nantaise, ce qui limitera l'étalement urbain.

Le changement, c'est possible !



Hélène Challier, secrétaire de la section de Guérande, aux côtés de Pascal-Noël Racine, maire d'Herbignac, son suppléant lors de l'élection législative.

Après une belle campagne, la 7^e circonscription (Presqu'île guérandaise) a failli basculer à gauche, la candidate socialiste Hélène Challier ayant réalisé un beau résultat : 48 %. Il n'est pas le fruit du hasard : la mobilisation fut forte et l'organisation parfaite. Secrétaire de la section de Guérande - La Turballe - Mesquer - S'-Molf depuis novembre dernier, Hélène Challier entend poursuivre sur la dynamique des législatives avec pour objectif la mairie de Guérande.

Le 17 juin 2012, la Loire-Atlantique est passée tout près du grand chelem avec 9 circonscriptions à gauche sur 10. La Presqu'île a manqué de peu un virage historique à gauche. 2461 voix d'écart sur 61257 votants... Ceux qui ont participé à la campagne savent que cette performance est logique. La population de ce territoire a évolué : il présente aujourd'hui un potentiel de gauche prometteur. Il restait à le fédérer, ce qu'Hélène Challier et son équipe ont su faire. « *Nous avons travaillé en réseau expliquant l'ancienne candidate, en intersections regroupant les 8 sections de la 7^e qui couvrent 3 Communautés de communes avec les mêmes enjeux. Avant, chacun travaillait dans son coin, les législatives ont permis d'unifier les forces de gauche sur le terrain. On s'est organisé en commissions, on a mobilisé les réseaux militants et sympathisants. Résultat : 50 personnes très impliquées dans la campagne qui ont fait un travail formidable récompensé par notre bon score.* »

En septembre 2012, l'objectif est de ne pas laisser retomber la mobilisation. Un site internet est créé (www.ps-briere-atlantique.fr) et des réunions publiques de circonscription, communes aux 8 sections, sont organisées tous les deux mois. Fin janvier, le 1^{er}

secrétaire fédéral Fabrice Roussel est venu animer un débat sur l'aéroport du Grand Ouest. Un bilan des conseillers généraux du territoire est programmé comme une rencontre avec la sénatrice Michelle Meunier. La volonté est aussi affichée de recevoir des élus nationaux comme Harlem Désir qui passait ses vacances d'enfance à Batz-sur-mer.

« AUJOURD'HUI, LA GAUCHE PÈSE PLUS LOURD ET EST MIEUX IDENTIFIÉE SUR LA 7^E. ELLE INCARNE LE RENOUVEAU EN VUE DES MUNICIPALES »

Des réunions techniques sont également prévues et destinées aux militants et secrétaires de sections. « *Il s'agit de travailler en réseau pour préparer les municipales, aider la constitution des listes, la préparation des projets, donner des informations juridiques et préparer les futures campagnes. La mise en commun des ressources et la circulation de l'information, l'organisation de moments conviviaux comme un pique-nique en septembre et un banquet citoyen en octobre :*

si on avait travaillé comme cela avant 2012, la circonscription aurait pu passer à gauche. »

La section de Guérande est naturellement en pointe dans cette nouvelle dynamique, de par son positionnement géographique et parce qu'elle est désormais animée par la candidate à la législative. Aujourd'hui, la gauche pèse plus lourd et est mieux identifiée sur la 7^e. Elle incarne le renouveau notamment en vue des municipales. Des villes sont gagnables comme Pont-Château et Guérande, surtout si la loi sur le non-cumul est votée et s'applique dès 2014. Christophe Priou abandonnerait sans doute son mandat de maire et la candidate socialiste aurait toutes ses chances.

D'ici là, les militants guérandais préparent un jumelage avec la section SPD de la ville bavaroise de Dinkelsbühl, jumelée avec Guérande. L'opposition socialiste est peu associée par la majorité aux échanges avec la cité allemande, ce que ne comprennent pas nos camarades du SPD, eux aussi minoritaires mais plus impliqués par l'équipe majoritaire. Sans doute le fonctionnement démocratique allemand est-il différent des pratiques françaises...

Dans le secteur Brière-Atlantique fort de plus de 300 militants dans ses 8 sections, les socialistes ont souhaité se doter d'un outil de communication indispensable à travers le site <http://www.ps-briere-atlantique.fr/> . Il propose une page commune à la circonscription mais aussi une page pour chacune des sections. Faire connaître leurs activités, communiquer vers les militants et sympathisants, faciliter le contact pour développer les adhésions, tels sont les objectifs de ce nouveau site.

Rassemblement national des secrétaires de sections



Une quarantaine de sections de Loire-Atlantique étaient représentées le samedi 26 janvier à Paris afin d'échanger sur des sujets aussi divers que le redressement économique, le changement social au quotidien, le PS dans la société. L'intervention d'Harlem Désir fut très appréciée ainsi que celle de Vincent Peillon sur la réforme scolaire (plus de détails sur le site ps44.com).

Rencontre avec les salariés d'Arcelor Mittal de Basse-Indre

Le 9 janvier dernier, une délégation du PS de Loire-Atlantique composée de Fabrice Roussel, Elsa Régent, Éric Thouzeau et Olivier Ardoïn, a reçu l'intersyndicale (CGT, CFDT, FO) des salariés de l'usine Arcelor Mittal de Basse-Indre. Les socialistes ont réaffirmé leur vigilance sur ce dossier et leur attachement à la pérennisation du site et des emplois. L'accord national prévoit le transfert du décapage et du laminage des bobines d'acier vers Florange avec comme contrepartie l'augmentation de la production d'acier qui passerait de 300 000 à 400 000 tonnes. À noter que Jean-Pierre Fougerat, député PS de la circonscription, siège à la commission gouvernementale ayant pour mission le suivi de l'application de l'accord national. De plus, dans le cadre de leur droit d'alerte, les syndicalistes sont dans l'attente de la remise du rapport d'un expert vers la mi-février.



/// Agenda

Conseil Fédéral

Le prochain conseil fédéral aura lieu le **lundi 18 février** (20h) à la Fédération.

Manifestation en faveur du mariage pour tous



Les partisans du mariage et de l'adoption pour les couples de même sexe étaient près de 6 000 au défilé de Nantes le 19 janvier. De nombreux élus et militants socialistes étaient du

cortège pour soutenir le gouvernement dans son projet de loi qui est en débat depuis la fin janvier au Parlement. Avant le départ de celui-ci, Michelle Meunier est intervenue en sa qualité de sénatrice pour réaffirmer sa volonté de « *mettre fin, une bonne fois pour toute, aux discriminations qui subsistent entre les couples hétérosexuels et les couples homosexuels. Le fait d'aimer une personne du même sexe ne doit plus entraîner la soumission à un régime juridique spécifique* » et d'ajouter que « *ce projet de loi ouvrira, par voie de conséquence, l'accès à la filiation aux couples homosexuels, via l'adoption, qu'il s'agisse de l'adoption conjointe d'un enfant par les deux époux ou de l'adoption de l'enfant du conjoint* ». À noter les présences aussi de Marie-Françoise Clergeau et de Michel Ménard qui, comme l'ensemble des parlementaires de gauche de Loire-Atlantique, voteront ce texte historique contre les discriminations.

Dispensé de timbrage NANTES R.P.



PS

Le journal des socialistes de Loire-Atlantique
1, allée des Tanneurs
44 000 NANTES
Tél. 02 40 20 63 00
Fax 02 40 08 27 24

E-mail : fede44@parti-socialiste.fr

Facebook : www.facebook.com/Parti.socialiste.44

Directeur de Publication : Fabrice Roussel
Responsable de la rédaction : Xavier Perrin
Rédacteur en chef : Jérôme Alemany
Rédaction des articles : François Caillaud, Philippe Rouxel, Xavier Perrin et Jérôme Alemany
Crédit photos : François Caillaud, Olivier Chateau, Joseph Caillaud

Mise en page : www.scopic.fr
Imprimé avec des encres végétales sur papier ecolabellisé par Parenthèses
N° CPPAP : 0914P 10751
N° ISSN : 1296 - 2201
Prix : 1,50 euro - **Tirage :** 3 400 exemplaires